

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 27) concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 30) constituant en corporation la Compagnie du pont des Chênes; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Témiscouata.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 71) constituant en corporation le club de pêche du Camp de l'Harmonie.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 72) à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs à la Compagnie Impériale de fidéicommiss du Canada.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 73) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et d'irrigation de Calgary et Lethbridge.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Wallace soumet à la Chambre,—Relevé des montants payés à titre de réclamations pour primes sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, du 4 avril 1894 au 4 avril 1895. (*Document de la Session No 42.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 3 mai dernier, et portant,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité afin de considérer les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement proposé sur la dite motion,—que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :—" les prévisions budgétaires pour l'exercice 1894-95 s'élèvent à la somme de de \$38,517,152, indépendamment de toutes prévisions supplémentaires qui pourraient être présentées.

" Que la dite somme de \$38,517,152 excède de \$922,127 le montant dépensé en 1893-94.

" Que le déficit pour l'année 1893-94 s'élève à \$1,210,322.

" Que le déficit pour le présent exercice est évalué par le ministre des Finances à la somme de \$4,500,000.